

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2021

INTERDISANT LES PRATIQUES VISANT À MODIFIER L'ORIENTATION SEXUELLE - (N° 4021)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL32

présenté par
M. Cazenove

ARTICLE 4

À la deuxième phrase, substituer aux mots :

« l'éducation nationale »

les mots :

« l'enseignement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser que la formation sur la prévention de ces phénomènes s'opère auprès de l'ensemble des professionnels de l'enseignement, y compris des établissements sous contrat.